

Dans tous les départements des dotations budgétaires insuffisantes

En lycée, la FSU a dénoncé :

- **La forte augmentation démographique en lycée** qui va se poursuivre les prochaines années. Nos classes sont surchargées. La FSU a demandé des mesures d'urgence (bâtiments préfabriqués) pour avoir les capacités d'accueillir à la rentrée 2017 tous les lycéens, y compris les doublants de terminale.
- **La maintenance informatique est insuffisante et le matériel est vieillissant.** Nous avons fait état des difficultés croissantes rencontrées quotidiennement dans notre travail d'enseignant à cause des défaillances matérielles : vidéo-projecteur, ordinateurs, réseau du lycée...
- **La FSU a dénoncé l'expérimentation du « budget d'autonomie » qui n'a bénéficié qu'à 12 lycées sur 471 sur des critères non transparents** et donc douteux. La dotation de ces quelques privilégiés a augmenté en moyenne de 65 000 € au-delà de leur dotation habituelle. Cette inégalité est inacceptable.
- **La baisse globale de la « dotation solidarité »** : 45 lycées sortent pour 12 entrants. Néanmoins une dotation intermédiaire sera versée aux sortants pour compenser partiellement la brutalité de cette mesure.
- **La baisse globale de la dotation « petits lycées »** : le nombre de lycées bénéficiaires a diminué.
- **La FSU a dénoncé la baisse conséquente des crédits d'accès aux installations sportives** (location et/ou transport des élèves) sur des constats de 2015 que nous avons contestés. De nombreux lycées vont être lésés.
- **Le non renouvellement de contrats aidés TOS** que la région n'a pas compensé par des créations de postes d'agents territoriaux. Dans certains lycées on observe jusqu'à trois suppressions de postes.

En collège :

Dans tous les départements, la collectivité territoriale n'a pas pris en compte l'augmentation du coût de la vie ce qui revient, de fait à une baisse des dotations et explique le vote contre de la FSU lors des CDEN :

- **Dans le 78** : une baisse de 6.7% (11% en 2 ans !)
- **Dans le 91** : des coupes budgétaires sur le dos des élèves...
- **Dans le 92** : aucune augmentation des forfaits ce qui revient, de fait, à une baisse des dotations
- **Dans le 95** : des dotations insuffisantes, vote défavorable...

SNES Versailles Infos - N° de Commission Paritaire
1117S05547 - N° ISSN 1291-5246 - Hebdomadaire - Prix
de vente 2 euros - Abonnement 12 euros - Édité par
section académique du SNES de Versailles (Syndicat
National des Enseignements du Second degré) - 3, rue
Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil CEDEX -
Tél. : 01 41 24 80 56 - Directeur de publication David
Rafroidi - Imprimé par l'imprimerie spéciale du SNES -
3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil
CEDEX

SOMMAIRE

- p1 : Editorial
- p2 : Quelques conseils avant de commencer
- p3 : Rôle des élus en CA
- p4 : Dans tous les départements, des dotations insuffisantes